

*Initiatives ministérielles*

Conséquence: plus pauvres seront les provinces, plus maigres seront les avantages des prestataires.

Le gouvernement a réduit radicalement les prestations des pêcheurs et d'autres travailleurs saisonniers comme les bûcherons. Je ne vois pas du tout en quoi ce programme est équitable. Il faut comprendre, monsieur le Président, que, dans une circonscription comme la mienne, les principales industries sont saisonnières. C'est pourquoi le taux de chômage est officiellement de 13 p. 100 environ dans ma région. En réalité, il est de 20 p. 100, voire de 30 p. 100, dans certaines collectivités. Cela, c'est sur toute l'année. En hiver, le taux atteint des sommets de 40 ou 50 p. 100.

C'est pour ces gens-là que le projet de loi est insensé. Les habitants de régions où le taux de chômage est très élevé devront travailler plus longtemps pour avoir droit à l'assurance-chômage. Où pourront-ils accumuler ces semaines de travail? Le gouvernement se croit bien malin en faisant des économies au détriment des programmes sociaux. Mais ses initiatives auront pour tout résultat d'accroître les coûts des soins médicaux, de faire baisser la production, d'affaiblir l'esprit national et d'anéantir la volonté des Canadiens qui veulent satisfaire leurs ambitions, améliorer leur sort, faire des progrès et contribuer à la croissance du pays.

Nous avons un pays riche tant en ressources humaines qu'en ressources naturelles. Le gouvernement a une magnifique occasion de les mettre en valeur, mais il préfère chercher des moyens de laisser d'autres développer notre pays et ses ressources, au détriment de notre richesse la plus précieuse, nos gens.

Il n'est pas trop tard pour que le gouvernement adopte une voie différente, qu'il se réoriente et devienne un gouvernement du peuple pour le peuple et par le peuple. Il est encore temps. Notre pays peut encore réaliser son plein potentiel. Choisissons cette voie plutôt que de chercher des moyens de revenir en arrière à une ère de conservatisme dépassée. Nous devons voter contre ce projet de loi extrêmement réactionnaire des conservateurs.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Questions et observations. La députée de Northumberland a la parole.

**Mme Stewart:** Monsieur le Président, Les propos de mon collègue m'ont beaucoup intéressée, surtout en ce qui concerne les effets que le projet de loi pourrait avoir sur sa région. Je crois que tous les députés de ce côté-ci de la Chambre sont très sensibles à ses arguments. Cependant, je crois qu'en réalité le projet de loi aura des répercussions sur toutes les régions du pays, y compris la circonscription de Northumberland que je représente. Beaucoup de personnes et de groupes de cette région m'ont présenté des instances à cet égard.

Je voudrais interroger le député sur sa propre expérience. Les responsables municipaux constituent l'un des groupes les plus préoccupés de ma circonscription. D'après les statistiques, il y aurait 2 p. 100 des gens qui abusent peut-être du régime actuel d'assurance-chômage.

Les responsables municipaux de ma circonscription sont inquiets parce que les réductions proposées vont accroître de moitié la charge des services municipaux d'aide sociale. A Trenton, par exemple, l'assurance-chômage couvre en moyenne 1 696 personnes par an. La municipalité de Trenton estime qu'elle ne pourra pas faire face à l'augmentation de 50 p. 100 des cas de sécurité sociale, qui doit découler de la réduction du programme d'assurance-chômage.

L'autre point, c'est que la plupart des prestataires, 64 p. 100 pour être précise, appartiennent au groupe d'âge de 25 à 44 ans. Ces gens ne sont pas ceux qui trichent. Ce sont des pères et des mères de famille qui, souvent, doivent vivre de salaires inférieurs à 25 000\$ par an. Il y a également une très grande différence entre les hommes et les femmes qui seront touchés dans notre région: chez nous, 64 p. 100 des personnes qui souffriront des nouvelles mesures seront des femmes et 36 p. 100, des hommes. Je serais curieuse de savoir si les représentants des autorités municipales de la région du député ne se plaignent pas déjà de l'obligation nouvelle pour eux de se charger du filet de sécurité sociale dont le gouvernement se débarrasse au moyen de ce projet de loi?

• (1620)

**M. Dionne:** Monsieur le Président, je remercie la députée de sa question. La circonscription que je représente ne compte pas de grande ville. Or l'on sait que ces dernières sont génératrices d'activité économique. Le mieux que nous ayons, ce sont deux petites villes et un certain nombre de villages; le reste de la circonscription n'a pas de concentration notable.